

CORONAVIRUS – BAROMÈTRE N°2 :

**L'AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS :  
UN SECTEUR DEBOUT... MAIS À QUEL PRIX ?**

*Paris, le 17/04/2020*

Le deuxième baromètre ANIA de l'état de santé des entreprises de l'alimentation, publié ce jour, confirme le diagnostic du précédent en date du 1<sup>er</sup> avril : **le secteur est bien debout**. Mais l'écrasante majorité des 700 entreprises ayant répondu entre le 6 et 10 avril (*vs 500 pour le premier baromètre*) pointent le prix élevé de leur adaptation à la crise en terme économique et de rentabilité. Les entreprises agroalimentaires tiennent, mais à quel prix ?

A quel prix en termes d'effectifs, de réorganisation, de chiffre d'affaires, de trésorerie et de rentabilité ? Le résultat est d'autant plus pertinent que ce panel comprend des entreprises de toutes tailles (77 % de TPE-PME ; 21 % d'ETI et 2 % de Grands-Groupes), issues de tous secteurs d'activité et territoires.

**1. Le secteur tient mais à quel prix ?**

- **L'impact sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la trésorerie est important** : 70% à 80% des entreprises constatent des baisses de chiffres d'affaires et une rentabilité fragilisée. A noter que cette moyenne prend en compte la situation de mise à l'arrêt des entreprises fournissant la restauration hors domicile et de fermeture de nombreux marchés à l'export.
- **La hausse des coûts se fait sentir**. Même si l'inflation en rayons est quasi nulle, les entreprises de l'alimentation supportent des hausses de coût directement liées à l'augmentation des prix des matières premières, des coûts de maintenance des outils de production ou encore de l'achat des équipements de protection des salariés. Ces hausses de coûts, remontées par les l'ensemble des industriels sont comprises entre 3% et 16%. Elles grèvent actuellement la rentabilité des entreprises agroalimentaires.
- **Sur l'absentéisme, la situation globale reste sous contrôle**. A date, la moyenne du secteur reste basse. Le taux d'absentéisme remonté par les entreprises en avril atteint 13 % (contre 9 % au baromètre numéro 1 de l'ANIA). La mise en place de la plate-forme gouvernementale [« Mobilisation emploi »](#) se révèle un outil précieux pour pallier la chute des effectifs dans les entreprises.

**2. La situation des entreprises de l'alimentation montre une forte hétérogénéité de situations avec des Pme en souffrance et une restauration hors domicile sinistrée**

- **Ce sont les PME et TPE qui souffrent le plus**. Et ce, notamment dans les filières fortement impactées par l'évolution de la demande. Près de 80 % des PME-TPE ayant répondu pointent une baisse de chiffre d'affaires (contre un peu plus de 50% des ETI-GE). Les rayons les plus affectés sont ceux des produits traditionnels (dont les rayons à la coupe fermés actuellement), des rayons frais libre-service, demeurant achalandés actuellement.

Quant aux produits dits « plaisir », produits régionaux, sucrés, sous signes officiels de qualité, fromages en particulier, ils sont actuellement délaissés par le consommateur.

*Fierté, Responsabilité, Ambition*

# Communiqué de presse

- **La Restauration hors domicile est sinistrée** par la fermeture des hôtels, cafés et restaurants, écoles, collèges, lycées, facultés et restaurants d'entreprises qui a mis à l'arrêt un grand nombre d'entreprises. Pour ce marché, la baisse d'activité atteint plus de 75% en valeur et en volume, ce pour près de la moitié des entreprises du secteur !

***Pour Richard Girardot, Président de l'ANIA :** « Ce deuxième baromètre de l'état de santé du secteur montre l'effort national considérable des entreprises de l'alimentation qui permet à la chaîne alimentaire de tenir, tenir mais à quel prix ? Outre les acteurs de la filière, tous les Français doivent en avoir conscience. Une nouvelle ère s'engagera lors de la sortie de crise, façonnée par une demande durablement modifiée du consommateur, dans ses choix, ses circuits d'achat, son pouvoir d'achat. Il est de notre devoir de travailler à ces questions pour tenter au mieux d'aider nos entreprises à passer le cap et envisager l'avenir dans un esprit de filière solidaire et responsable ».*

**Contact presse : Sophie Ionascu – [sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net) – 06 81 17 94 60**

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 35 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*

*Fierté, Responsabilité, Ambition*